

JUSTICE I LE DIRECTEUR DE PRODUCTION DE L'EMISSION DROPPED MIS EN EXAMEN POUR HOMICIDES INVOLONTAIRES

vendredi 20 novembre 2020, par [Thémis](#)

Le 9 mars 2015, deux hélicoptères s'écrasaient lors du tournage de l'émission Dropped qui devait être diffusée sur TF1. L'accident causait la mort de 10 personnes dont plusieurs sportifs français parmi lesquels la navigatrice Florence Arthaud, la nageuse Camille Muffat, le boxeur Alexis Vastine mais également cinq employés français de la production audiovisuelle Adventure Line Productions et les deux pilotes.

Depuis la survenance de ce terrible accident en Argentine, la FENVAC est aux côtés des familles des victimes réunies en association pour faire toute la lumière sur les causes du drame qu'elles refusent d'imputer à la fatalité ou à une erreur de pilotage.

L'enquête qui est en cours en France, en parallèle de celle ouverte en Argentine, et ce depuis déjà cinq ans, connaît depuis le mois d'octobre de nouvelles avancées avec la mise en examen du directeur de production de Dropped, Nicolas Roussel, pour homicides involontaires. Les magistrats qui justifient ce statut en raison d'une « faute caractérisée » relative à la sous évaluation par ce dernier du financement consacré au matériel aérien ainsi qu'aux pilotes pour des critères de restrictions budgétaires, pourraient placer d'autres individus sous ce même statut.

Une absence de garantie des conditions de sécurité normales pour le transport des passagers lui serait également reprochée.

L'avocat de la FENVAC, Maître BUSY, a réagi dans le Parisien, estimant rassurant les nouvelles précisions sur le contour et les circonstances de l'accident mais déplorant la mauvaise organisation du tournage qui a entraîné ce drame.

En qualité de partie civile et d'accompagnateur des familles ainsi que de leur association, la FENVAC restera mobilisée dans cette procédure judiciaire dont les avancées sont certes lentes mais rassurantes dans l'espoir d'aboutir enfin à toute la vérité.

A cette fin, l'analyse précise du rôle joué par la société de production, ALP, placée sous le statut de témoin assisté jusqu'à présent, dans la préparation et l'encadrement du tournage est aujourd'hui indispensable..

Retrouvez l'article du parisien en cliquant sur le lien ci-dessous :

<https://www.leparisien.fr/faits-divers/crash-de-dropped-le-directeur-de-la-production-mis-en-examen-pour-homicides-involontaires-11-11-2020-8407891.php>

